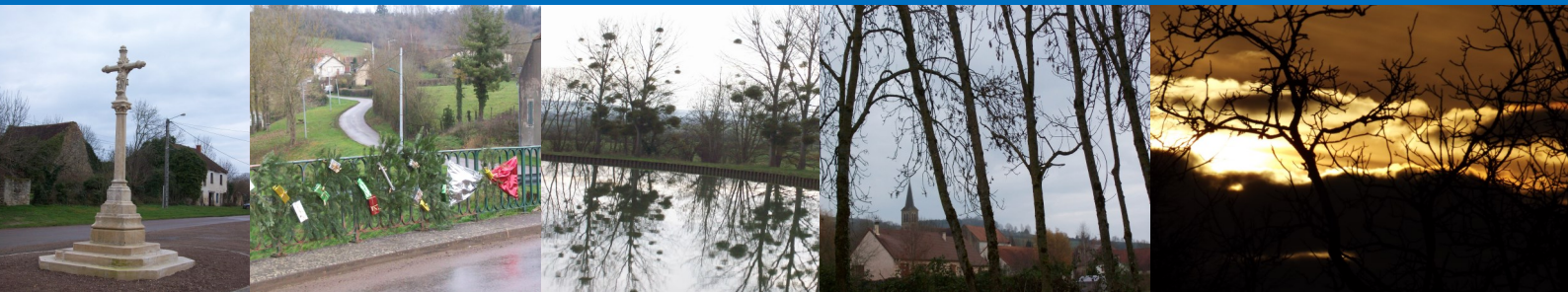




Décembre 2015



Editorial

Faire vivre Braux !

Une année vient de s'écouler. Elle se termine comme elle a commencé : tragiquement. Les 7-8 et 9 janvier, le 13 novembre resteront dans notre mémoire collective. Nous pensons aux innocentes victimes de la barbarie contre laquelle une Nation doit rester debout pour préserver l'essentiel : notre Liberté !

Une année, c'est aussi ce temps qu'il nous a fallu pour concevoir ce journal n°2 davantage abouti, avec cette volonté municipale de permettre aux habitants d'en devenir les acteurs, en cette période où la proximité du lien se délite progressivement et particulièrement en milieu rural.

En effet, les frontières à la fois des Communautés de Communes¹ et celles des régions s'agrandissent celles-ci passant de 22 à 13². A l'horizon 2020, les maires et les conseils municipaux existeront-ils encore ou un simple correspondant fera-t'il « office de » ? Les centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) permettant une réelle solidarité publique seront supprimés³ en 2016 dans les communes de moins 1500 habitants. Enfin, la question reste entière concernant l'avenir de nos écoles : le cœur de nos villages.

C'est pourquoi, « Braux Infos » se veut à la fois : proche, pragmatique et au service des habitants. Informer, évoquer l'histoire du village et permettre l'expression directe via la création d'une adresse mail. Vos idées, vos remarques seront recensées, transmises au maire, évoquées selon l'objet en conseil municipal et retranscrites dans les prochains numéros (parution tous les six mois).

En 2015, Braux voit l'arrivée de nouveaux né(e)s et d'habitants. Une salle des fêtes rénovée et adaptée aux réceptions et locations. Des travaux de voiries nécessaires. Un début d'aménagement pour les jeunes sur le terrain de foot. Mais aussi, des temps conviviaux comme la fête des voisins ou le 14 juillet, sans oublier en cette fin d'année, la création du comité des fêtes et la sortie de ce nouveau journal.

La municipalité veut que notre commune continue à vivre pour et avec ses habitants... Qu'elle reste debout⁴ !

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent de belles et joyeuses fêtes,

1-Le conseil municipal le 16 novembre dernier a voté à l'unanimité contre la fusion de la Communauté de Communes

2-Décision en conseil des Ministres le 22/04/15 et validée par le Conseil Constitutionnel.

3-Loi « NOTRe » Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 16/07/15

4-Laurent GUENEBAUT, rédacteur de l'édito



Arbre dans un champ de Braux



Braux dans
le monde

Latitude : 47.409° Nord

Longitude : 4.427° Est

Braux autrefois

« L'histoire est un roman dont le peuple est l'auteur » Alfred de Vigny (1797-1863)

Les armoiries de la commune



Braux voit le jour dans l'histoire au milieu du XII^e siècle, au cœur du Moyen-Age (476-1492 après J.C). En 1256, la commune apparaît dans les titres du chapitre de Semur et 1269 dans les écritures de la chambre des comptes.

Selon la commission des archives départementale¹ d'héraldique² en 1988 les symboles rappellent : les deux seigneurs de Braux au Moyen-Age. La grenade, le prieuré de Bar/Autun et la croix ancrée, le chapitre d'Autun.

Les seigneurs : Dans un document datant du XIX^e siècle et rédigé par l'abbé Denizot³, plusieurs seigneurs y sont nommés. En 1291 : Simon de Châtel-Vilain puissante famille de Bourgogne et seigneur de Thil (sous le règne de Robert II, Duc de Bourgogne). En 1399, Béatrice de Beaujeu, Dame de Braux, épouse de Jean de Châlon, seigneur. En 1511 : Thibault de Châlon.

Au XVI^e siècle, la seigneurie passe à la cathédrale d'Autun jusqu'à la révolution en 1789.



La grenade : fruit du grenadier poussant de l'Asie occidentale à l'Asie centrale. Il symbolise à la fois : la vie, la fertilité, la puissance, le sang, la mort et la procréation.

La croix ancrée : elle est associée à l'ordre de Saint Benoît de Nursie (480-547 après J.C). Moine, fondateur de l'ordre des Bénédictins. Les règles de Saint Benoît prônent un idéal de vie en collectivité, reprises en particulier, dans les Abbayes de Cîteaux et de Cluny. Saint Benoît de Nursie est le patron des ouvriers agricoles.

Les origines de Braux : En 1269 Braux est écrit Broyes. L'origine du nom n'est pas certaine. Soit Bracor qui signifie marécage. Soit Broga qui signifie en gaulois territoire. Les deux associés pourraient désigner un territoire près d'une large prairie humide, ce qui serait le cas avec l'Armençon. Soit Briga qui signifie en germanique lieu fortifié si nous considérons que La Croisée fût à l'origine du village. Enfin, en 1400, Braux compte 40 habitants dont 9 misérables précise le document de l'abbé Denizot. En 1666, 40 personnes très pauvres y vivent. En 1775 : 360. En 1850 : 560 et fin du XIX^e siècle : 375. En 2015, la commune compte environ 180 habitants.

Remerciements à Messieurs Michel Fichot et Christian Jacquenet pour leurs recherches et apports historiques

¹ 8 rue Jeannin à Dijon

² L'étude des blasons

³ L'abbé Denizot (né à Sainte Sabine en 1821, mort en 1915) est ordonné en 1845 à Nuits, directeur du séminaire de Semur en 1851. IL établit au XIX^e siècle une encyclopédie de la Côte d'Or en 6 volumes, commencée en 1866 et léguée par ses soins en 1910 à la bibliothèque municipale de Dijon, jamais publiée. A ce jour l'œuvre est sous forme de micro-film.

Dans le prochain numéro, nous évoquerons l'époque du « bateau vaisselle »

Travaux réalisés en 2015

- » Réfection du chemin de Brianny.
- » Rénovation de la salle des fêtes : (27 752 € dont 10 865 € de subventions).
- » Elagage des chemins de la commune et fauchage.
- » Travaux pour l'écoulement des eaux fluviales.
- » Aménagement du terrain de jeux.

Projets de travaux pour 2016

En fonction de la dotation octroyée à la commune en mars 2016 :

- » Réfection du mur du cimetière.
- » Installation de radiants pour l'école.
- » Mise en place du columbarium.
- » Réfection du chemin de la Croisée.
- » Investissement dans un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la mairie.
- » Investissement dans une nouvelle porte pour la cantine.
- » Réfection des balustrades du pont coté Pierre My.
- » Travaux pour l'écoulement des eaux fluviales.



Le conseil municipal et l'ensemble de la population souhaitent la bienvenue au sein de la commune aux nouveaux habitants.





Infos municipales



Heures d'ouverture de la
Mairie de Braux - 12 rue du Bas

Le jeudi de 14 h à 16 h

Tél 03.80.64.62.02

mairiebraux21@orange.fr

Carnet rose

Saluons la venue de :

Apolline Manlay

Charlie Jacques

Eloïse Gaudiot

Le maire présentera ses vœux aux habitants
et vous invite à venir partager
la traditionnelle galette le
dimanche 10 janvier 2016 à 16 h
à la salle des fêtes de Braux.



L'avenir de l'école



Cette année 51 enfants fréquentent le RPI de Braux. Pour septembre 2016, 50 enfants.

Toutefois, les trois maires de Clamerey, Saint Thibault et Braux ne connaissent toujours pas la décision de l'Inspection d'Académie de la fermeture éventuelle ou non de l'école pour juillet prochain. Notez par ailleurs, que les trois municipalités garantissent pour cette année scolaire encore, la gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Vers la fin des coupures d'eau

Le Conseil Constitutionnel a tranché. Désormais, tout distributeur a l'interdiction de couper l'alimentation en eau d'un logement, même cas d'impayés, et cela quelle que soit la période de l'année. En cas de non-paiement des factures, une procédure particulière est engagée, accordant des délais afin de régulariser la situation, ainsi que la possibilité de faire une demande d'aide financière.

Que faire en cas de disparition d'enfant ?

Un numéro d'appel gratuit et un site internet : voilà comment donner l'alerte en cas de fugue d'un enfant, d'enlèvement ou d'une disparition inquiétante.

Composez le 116 000, numéro destiné à l'écoute et à l'accompagnement des familles, ou se connecter à **www.116000enfantsdisparus.fr**

Suppression du CCAS

Le conseil municipal a fait le choix de transférer et de garantir pour 2016 la somme allouée au CCAS sur celui de la commune afin de préserver les actions engagées.



Comité des fêtes : A l'initiative d'habitants, une vingtaine de personnes s'est réunie le 20 novembre pour initier un comité des fêtes à Braux. De nombreuses idées se sont exprimées comme une brocante au printemps, un troc ou marché aux fleurs, un repas intergénérationnel ou plus original, une course de caisses à savon... En janvier 2016, la première assemblée se déroulera pour officialiser le comité ! **Faisons ensemble vivre notre commune ! Rejoignez-les, vous serez les bienvenus ! Envoyez un mail via l'adresse mail du journal.**
villagedebraux21@hotmail.com



Habitants de Braux, cette rubrique vous appartient. Vous trouverez ci-dessous une adresse mail par laquelle vous pourrez exprimer vos idées, donnez votre avis pour améliorer la vie de notre quotidienne de notre commune.

Pour les citoyennes et citoyens qui ne posséderaient pas internet ou rencontreraient des problèmes de connexion, ils pourront s'exprimer via la boîte aux lettres de la mairie.

Toutes les idées seront prises en compte et étudiées par le maire et son conseil afin d'y apporter des réponses. Elles seront publiées dans le prochain numéro.



Donner un nom à votre journal !

Pour inaugurer cette rubrique, nous vous invitons à proposer, via l'adresse mail ou par courrier, **un nom pour ce journal**. Mais aussi, à partir des propositions qui seront faites, de quelle manière souhaiteriez-vous que le choix final soit organisé ? Par le conseil municipal ou par les habitants ?

villagedebraux21@hotmail.com

LES BRAUX MOTS !

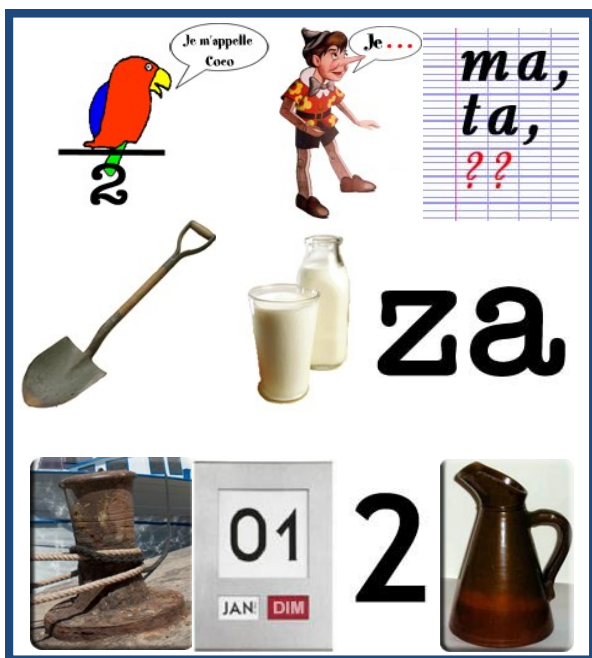
« Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur »

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

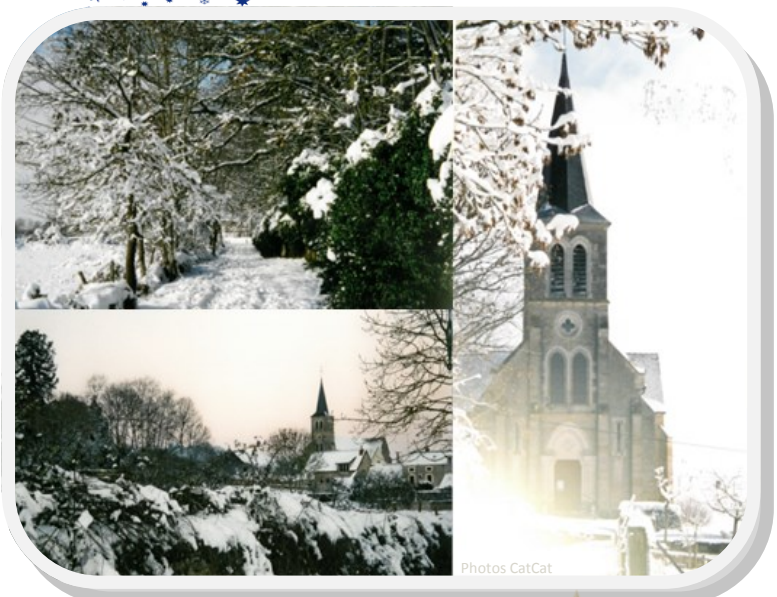


Le rébus du chat de Braux....

Et ben chat alors !

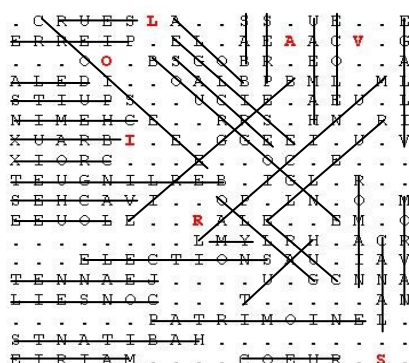


Braux sous la neige en 2007



Photos CatCat

solution du n°1



Mot caché dans le numéro 1

Ils étaient indispensables autrefois à Braux : **LAVOIRS**

Quelle institution nationale fête ses 70 ans en 2015 ?

- . La Caisse d'Allocation Familiale.
- . Le conseil constitutionnel
- . La Sécurité Sociale.



Origine du sapin de Noël

Il apparait en 1521 en Alsace. De tradition païenne, le monde chrétien le reprend à son compte ! Les arbres coupés le 21 décembre (Saint Thomas) sont décorés en particulier de pommes en référence à Adam et Eve. C'est au XVIII siècle que le sapin décoré comme aujourd'hui prend son essor en France.

